

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21/03/2022

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10
Votants : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

Délibération N° 2022 – 11 : Achat parcelles D 0465 – E 0002 – B 0073 et B 0074

L'an deux mille vingt-deux et le vingt et un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le onze mars deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, OUGIER Isabelle, MAYET Christelle, DUSSERT Sandrine

Étaient absents et excusés : DUSSERT Cédric

Pouvoirs : DUSSERT Cédric donne pouvoir à Camille JOUFFREY

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de vente faite par M Morel concernant les parcelles de terre suivantes :

| Section | N° | Superficie | Section | N° | Superficie | Section | N° | Superficie |
|---------|------|------------|---------|------|------------|---------|------|------------|
| D | 0465 | 1276 | E | 0002 | 2666 | B | 0073 | 242 |
| B | 0074 | 3304 | | | | | | |

Superficie totale : 7 488 m²

Après avoir présenté au Conseil Municipal les emplacements de chaque parcelle, Monsieur le Maire propose d'acquérir la totalité des parcelles pour les intégrer dans les terrains communaux pour la somme de 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'acquérir la totalité des parcelles moyennant la somme de 1000 €
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.
Christian PICHOU

